

Et

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la **Petite Couronne**
(centre organisateur)

co-organisent

LE CONCOURS DE RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE
SESSION 2019

Filière administrative – catégorie B

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Date des épreuves écrites d'admissibilité	Dates des épreuves orales d'admission
Du mardi 12 février au mercredi 20 mars 2019	Jeudi 28 mars 2019	Jeudi 3 octobre 2019 au CIG Petite Couronne et dans un lieu précisé ultérieurement	A compter du lundi 27 janvier 2020 au CIG Petite Couronne
<p>Les dossiers d'inscription sont à retirer en ligne sur le site www.cig929394.fr rubrique accès à la FPT / s'inscrire / commencer la préinscription.</p> <p>Contact : concours@cig929394.fr</p>			

Répartition du nombre de postes ouverts	
Concours	Nombre de postes
Externe	280
Interne	168
Troisième concours	112
Total	560

Conditions d'inscription		
Concours externe	Concours interne	Troisième concours
Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation homologué au niveau III , ou d'une qualification reconnue comme équivalente.	Le concours interne sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics. Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.	Le troisième concours sur épreuves ouvert aux candidats justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, ou d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association, y compris bénévole.